

Le programme BCI



*Guide à lire
attentivement avant de
faire une démarche de
candidature BCI*

PARTICIPATION
AU PROGRAMME
DU **B**UREAU DE **C**OOPERATION
INTERUNIVERSITAIRE
Échange avec le Québec
Candidature 2019/2020



Depuis **le 3 janvier 2014**, le **B**ureau de **C**oopération **I**nteruniversitaire (BCI) a pris le relais de la CREPUQ. Le BCI regroupe l'ensemble des établissements universitaires québécois et continue de coordonner les Programmes d'Échanges d'Étudiants (PÉE) reposant sur des ententes conclues avec des établissements d'enseignement supérieur situés dans 25 pays.



Qu'est ce que le programme BCI ?

Le Bureau de Coopération Interuniversitaire (BCI) est un programme franco-qubécois **permettant de réaliser un séjour d'études d'un semestre ou d'un an dans une université québécoise.**

Il s'agit d'un programme **très exigeant**, pour lequel la sélection se fait à partir de vos résultats universitaires.

Résultats universitaires : minimum 12/20 de moyenne.

Pour les universités contingentées, il faut avoir, une moyenne supérieure à 12/20.

Les meilleures candidatures seront retenues !



Conditions pour présenter une candidature

Départ possible en L3, M1 ou M2 (sous réserve de trouver un programme d'études correspondant à vos études actuelles et plus particulièrement pour l'année N+1) :

➤ Répondre aux critères de nationalité suivants : tout étudiant régulièrement inscrit à la FdS de l'UM est éligible quelle que soit sa nationalité. Les étudiants étrangers (hors Europe) doivent avoir un titre de séjour en règle en France et dans le pays d'accueil durant toute la durée de la mobilité,

➤ Avoir un **dossier académique solide depuis le baccalauréat** (bons résultats),

➤ Durée d'études possible : **un semestre** à une **année académique** dans un des établissements québécois membres du BCI,

➤ **Frais de scolarité à régler** à l'établissement **d'origine**. Pas de frais de scolarité dans l'établissement d'accueil,

➤ Au retour à la FdS : **reconnaissance des crédits validés** dans l'établissement **d'accueil**.



Je réfléchis à mon projet...

- ➔ Mes résultats universitaires sont-ils suffisants ?
- ➔ Mon budget me permettra-t-il de partir ?



Liste des universités partenaires

Établissement anglophone

- **Bishop's University** (contingentée, le meilleur dossier sera retenu – 1 place en 2017-2018). Justifier d'un bon niveau de langue anglaise.

Établissements francophones

- **Université Laval** (contingentée, uniquement les très bons dossiers seront retenus – 6 places en 2016-2017)
- **Université de Sherbrooke**
- **Université du Québec à Montréal (UQAM)**
- **Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)**
- **Université du Québec à Rimouski (UQAR)**
- **Université du Québec à Outaouais (UQO)**
- **Université du Québec Abitibi-Témiscamingue (UQAT)**



Avant de candidater

Avant de choisir un établissement québécois, vous devez **impérativement** vous rendre sur le site : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca> et prendre connaissance des exigences requises pour chaque établissement. Vous devez consulter le site dans le courant du mois de décembre, car le site BCI est actualisé chaque année à cette période pour l'année N+1 (actualisation du programme d'études...donc inutile d'anticiper et s'y prendre très tôt) :

- L'établissement accepte-t-il d'être placé en deuxième choix ?
- Est-il possible de postuler pour une année ou un seul semestre ? Attention au stage de master. **Les stages ne font pas partis du programme BCI.**
- Quelles sont les restrictions par domaine d'études spécifiques ?
- Quels sont les prérequis ?
- Mes notes sont elles suffisantes ?
- Vérifier la liste des programmes d'études ouverts aux étudiants **hors Québec** pour l'université de votre choix dans le courant **du mois de décembre** uniquement pas avant (voir diapositive 9).



Choix de l'université d'accueil

Identifier l'université d'accueil et le programme dans lequel vous êtes autorisés à suivre les cours :

- Vérifier le **contenu pédagogique** associé,
- Rechercher **la correspondance** la plus fine possible avec la formation FdS,
- Tenir compte des exigences spécifiques à chaque université,
- Bien comparer les **universités** et **leurs programmes**,
- Veiller à la pertinence du **choix de l'établissement** par rapport à **votre cursus**.



Vérifier la liste des programmes d'études ouverts aux étudiants hors Québec pour l'université de votre choix AVANT DE CANDIDATER !

➔ Les différentes étapes de recherche sur le site BCI

1. Je vais sur le site BCI <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca>,
2. Je suis inscrit dans un établissement étranger, je veux venir étudier au Québec,
3. Je choisis **un établissement d'accueil**, recherche d'établissement d'accueil,
4. Je consulte **la liste des conditions d'admissibilité supplémentaires**,
5. Je consulte l'université de mon choix,
6. Je vérifie si mon programme en cohérence avec les cours de la FdS pour l'année N+1 est ouvert : il faut aller dans « programmes d'études ouverts aux étudiants hors Québec »,
7. Je reporte le numéro **du code programme ouvert et titre** sur le contrat pédagogique (programme en cohérence avec mon cursus à la FdS).



Le contrat pédagogique



Le contrat d'études demande beaucoup de recherche personnelle sur les sites web des universités partenaires (BCI) : vous devrez y consacrer du temps !

Si votre programme est fermé, en aucun cas vous pourrez candidater.

L'étudiant assume la responsabilité de bien avoir sélectionné les cours constituant son programme d'études. Il sera bien entendu ensuite validé ou pas, par le responsable pédagogique et coordinateur RI de votre département de la Faculté des Sciences.



Choix des cours...

- ➡ Votre responsable de formation de l'année N+1 devra approuver les cours que vous projetez de suivre dans l'établissement d'accueil présélectionné.
- ➡ Pour connaître les cours proposés à l'université d'accueil :
Consultez la rubrique "*Programme d'études ouvertes aux étudiants hors Québec*" sur la [page dédiée à chaque université](#), copiez le code du programme, rendez-vous sur le site internet officiel de l'université en question et collez le code dans le moteur de recherche sur le site de l'université afin de trouver les cours disponibles.
- ➡ Compléter le contrat pédagogique et soumettez le à votre responsable de formation de l'année N+1 afin d'obtenir son accord.



Choix des cours

- Le but n'est pas de trouver les mêmes cours que vous auriez pu suivre à la Faculté des Sciences mais de rester cohérent avec votre parcours en choisissant les cours dans votre domaine d'études.
- Afin de valider votre année universitaire, vous devez obtenir minimum 30 crédits ECTS par semestre.



Système universitaire au Québec



*Une année universitaire française équivaut à 30 crédits canadiens.
15 crédits (québécois) par semestre (environ 5 cours)*



Précautions à prendre si plusieurs choix

La plupart des universités canadiennes refusent d'être placées en 2^e choix, ce qui revient pour vous, à faire qu'un seul choix d'université.

Plus d'informations, voir tableau page suivante



Précautions à prendre si plusieurs choix

Universités	Choix 1	Choix 1 et 2	Place limitée	Recommandations
Laval	X		oui	Moyenne cumulative minimale de plus de 12/20 pour l'ensemble du cursus universitaire. Posséder un excellent dossier académique. 12 crédits minimum par session.
Bishop' s University	X		oui	Très bon dossier
Université de Sherbrooke		X	non	12 crédits minimum par session 1er cycle (niveau baccalauréat). 9 crédits minimum par session pour le 2e cycle (niveau Maîtrise). 1 crédit québécois = 2 ECTS ou 1 crédit à l'UdeS. Choisir les cours dans un seul programme. 12/20 de moyenne cumulative depuis votre L1.
Université du Québec à Montréal (UQAM)	X		non	Programme du 1er cycle (baccalauréat) : un minimum de 12 crédits (4 cours de 3 crédits). Programme de cycle supérieur (maîtrise) : un minimum de 6 crédits (2 cours de 3 crédits). Sélection de cours à partir d'un seul programme et d'un seul cycle.
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	X			12 crédits à 15 crédits au baccalauréat. 9 crédits à la maîtrise. 12/20 de moyenne cumulative depuis votre L1. Posséder un excellent dossier académique.
Université du Québec à Rimouski (UQAR)		X	non	12 crédits à 15 crédits au baccalauréat. 9 crédits à la maîtrise. 12/20 de moyenne cumulative.
Université du Québec en Outaouais (UQO)	X		non	1er cycle : minimum 12 crédits et maximum 15 crédits par semestre. 2e cycle : minimum 9 crédits et maximum 12 crédits par semestre.
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)		X	non	12 crédits à 15 crédits au baccalauréat. 9 crédits à la maîtrise. 12/20 de moyenne cumulative depuis votre L1.



Important

Tous les ans, des étudiants dont le dossier a été présélectionné ne sont pas acceptés dans l'université québécoise de leur choix car ils n'ont pas vérifié si leur programme d'études était ouvert aux étudiants du programme BCI. L'étudiant assume la responsabilité de bien avoir sélectionné les cours constituant son programme d'études dans une université en croisant les informations des sites web des universités et du site de la BCI.



Calendrier BCI

➡ **Session d'automne : fin août à fin décembre**

➡ **Session d'hiver : début janvier à fin avril**

➡ **Année universitaire : fin août à fin avril**



Précautions

- **Avoir l'aval** du professeur FdS à **chaque étape** du contrat pédagogique et de votre correspondant RI du département,
- Séjour de **stage non éligible**,
- Demander un **permis d'études** et pas un permis de travail,
- **Ne pas partir à l'étranger si vous n'avez pas validé votre année en cours**,
- S'assurer d'avoir reçu un **avis favorable des 2 universités avant de partir à l'étranger** (attendre votre lettre d'acceptation de l'université partenaire avant de prévoir un départ),
- **Pensez à faire votre inscription administrative à la FdS avant votre départ à l'étranger**,
- **Aucun retard possible à l'arrivée.**



Ma candidature est retenue...

Je m'occupe **sans plus attendre** des formalités administratives d'entrée dans le pays (CAQ & permis d'études, AVE, passeport...) : toutes les informations sur le site <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca>



Régime Sécurité sociale

Régime Sécurité sociale

Pour obtenir la carte d'assurance-maladie du Québec, **l'étudiant français** qui participe à un échange interuniversitaire doit en faire la demande **auprès de la CPAM : formulaire SE 401-Q-106.**



Financement de votre séjour au Québec...

- Aucune aide financière n'est accordée par des organismes québécois aux étudiants étrangers qui participent aux programmes d'échanges d'étudiants BCI.
- Il est possible que votre établissement d'attache dispose de moyens financiers pour soutenir votre projet ; le service Relations Internationales de votre établissement d'attache vous fournira toute l'assistance nécessaire à ce sujet.
- Afin de couvrir vos frais de séjour et les dépenses personnelles (loyer, nourriture, livres, transport urbain, loisirs, vêtements chauds pour l'hiver, etc.), il faut prévoir environ 12 000\$ CAN par année (environ 8000 euros – à titre indicatif). Ce montant exclut les frais de transport vers le Québec.



Financement de votre séjour au Québec...

Budget à prévoir (à titre indicatif)

➤ Avant votre départ

Coûts à assumer pour les démarches officielles :

- pour le Certificat d'Acceptation du Québec, au 1er janvier 2017 : 111 \$ canadien = 74 € environ,
- pour le permis d'études = 150 \$ canadien = 100 € environ
- AVE : 7 \$ CAN = 5 € environ

➤ Durant votre séjour au Québec

Certaines universités vous demanderont de payer des frais pour accéder à leurs bibliothèques.

Vous devrez également prévoir un budget pour le logement, nourriture, transport, divers...



Financement de votre séjour au Québec

Remarque sur la capacité financière exigée par les autorités de l'immigration.

Pour obtenir un Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ) pour études, vous devez démontrer que vous disposez des ressources financières suffisantes pour couvrir notamment les frais d'installation, les frais de subsistance... pour toute la durée de votre séjour.

Des justificatifs de ressources seront demandés au moment de la demande de visa (notification de bourse, épargnes....).



Vous voulez candidater ?

Vous êtes intéressé(e)s par le programme BCI pour un semestre d'études ou deux :

▶ Dossier de pré-sélection disponible à partir du 10 décembre 2018 sur le site de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier,

▶ Dépôt du dossier de pré-sélection pour une candidature **en 2019/2020** avant le 24 janvier 2019 au Pôle des Relations Internationales de la Faculté des Sciences, Bâtiment 30. Si vous envisagez une mobilité au second semestre, le dossier de pré-sélection doit être aussi déposé avant la date indiquée ci-dessus (Attention, soyez vigilant car les examens se déroulent en janvier au sein de la FdS, et cela peut être contraignant par rapport à votre départ au Québec en janvier),

Votre contact

Mme Dalila HAMMAR

**Chef de Pôle des Relations Internationales / Mobilité sortante
De la Faculté des Sciences**

Mail : dalila.hammar@umontpellier.fr

Attention ! Vous n'avez pas à vous inscrire sur le site de la BCI. Vous devez constituer un dossier auprès de la FdS. La FdS de l'UM doit procéder à une première sélection des dossiers en interne. Si vous êtes présélectionné par la FdS, vous serez informé par email et un code vous sera envoyé pour compléter un formulaire de demande de participation.

IMPORTANT ! Ce guide a été rédigé l'année N-1, des informations sont donc susceptibles d'être modifiées durant l'année en cours.

